

Direction générale des services

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

Nouméa, le

27 JAN. 2022

2022-DRHFPNC-2544

**CIRCULAIRE D'INSCRIPTION
SELECTION PROFESSIONNELLE OUVERTE POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS
DES INGENIEURS DU CONTROLE DE LA NAVIGATION AERIENNE - ANNEE 2022**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ouvre une sélection professionnelle pour le recrutement dans le corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne en vue de pourvoir un poste.

CONDITIONS

Cette sélection professionnelle est ouverte aux techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile en fonction dans l'administration de l'aviation civile, âgés de moins de trente-sept ans au 1^{er} janvier 2022 et comptant au moins :

- soit 6 années de service en cette qualité, dont au moins 4 années d'exercice des fonctions de contrôle,
- soit 9 années de services effectifs en cette qualité.

MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Sous peine de non prise en compte, le dossier d'inscription doit être, au plus tard le **24 février 2022 à 16h00** (le cachet de la poste faisant foi) :

- déposé à l'accueil au rez-de-chaussée de l'immeuble administratif Jacques IEKAWÉ, 18 avenue Paul Doumer – Nouméa **les après-midi entre 12h30 et 16h**

ou

- transmis par voie postale à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, Service recrutement – B.P. M2 - 98 849 Nouméa cedex

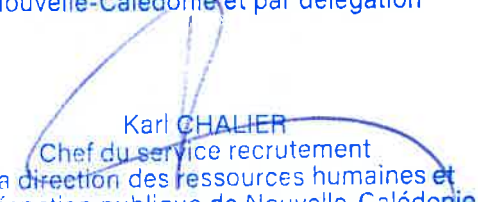
TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON PARVENU A LA DRHFPNC DANS LES DELAIS IMPARTIS SERA REFUSE

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 24 FEVRIER 2022 à 16H00

DESTINATAIRE :

- Monsieur le directeur de l'aviation civile de la Nouvelle-Calédonie

Pour le président du gouvernement de la
Nouvelle-Calédonie et par délégation


Karl CHALIER
Chef du service recrutement
de la direction des ressources humaines et
de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie



FICHE D'INSCRIPTION
SELECTION PROFESSIONNELLE OUVERTE POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES INGENIEURS DU CONTROLE DE LA
NAVIGATION AERIEENNE - ANNEE 2022

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 24 FEVRIER 2022 à 16H00

MODALITE DE DEPOT

Cette demande d'inscription dûment remplie et signée devra être :

- déposé à l'accueil au rez-de-chaussée de l'immeuble administratif Jacques IEKAWE, 18 avenue Paul Doumer –
Nouméa les après-midi entre 12h30 et 16h

ou

- transmis par voie postale à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de
Nouvelle-Calédonie, Service recrutement – B.P. M2 - 98 849 Nouméa cedex

NB : il vous appartient d'informer votre hiérarchie de votre inscription à cette sélection.

PIECES A FOURNIR

- un curriculum vitae.

RENSEIGNEMENTS

<p><input type="radio"/> M <input type="radio"/> Mme N° CAFAT : _ / _ / _ / _ / _ / _</p> <p>Nom d'usage :</p> <p>Nom de naissance :</p> <p>Prénom :</p> <p>Né(e)le :</p> <p>Lieu de naissance :</p> <p>Lieu de domicile habituel : n° rue</p> <p>Commune : code postal : _ / _ / _ / _ / _</p> <p>Adresse postale : B.P. : _ / _ / _ / _ / _ / _ code postal : _ / _ / _ / _ / _</p> <p>Tél. : _ / _ / _ / _ / _ / _ ou _ / _ / _ / _ / _ / _</p> <p>E-Mail : _ / _</p> <p>Etes-vous en situation de handicap : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Si vous avez coché oui, avez-vous besoin d'un aménagement : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <i>(certificat médical à joindre si demande d'aménagement)</i></p> <p>Je reconnais avoir été averti : - qu'en cas de réussite au concours, ma nomination ne pourra être prononcée que si je remplis les conditions statutaires exigées pour me présenter à ce concours - que toute déclaration inexacte ou irrégulière entraîne la perte du bénéfice de l'admission au concours</p>	<p><u>Renseignements administratifs :</u></p> <p>Grade actuel :</p> <p>depuis le : _ / _ / _ / _ / _ / _</p> <p>Service :</p> <p>Adresse :</p> <p>B.P. _ / _ / _ / _ / _ / _ Code postal : _ / _ / _ / _ / _ / _</p> <p>Tél : _ / _ / _ / _ / _ / _</p> <p>Position à la date de clôture des inscriptions : <input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> congé longue durée ou longue maladie <input type="checkbox"/> autres (à préciser) :</p> <p>Souhaitez-vous recevoir votre convocation par mail : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Signature du candidat</p>
---	---

RECEPISSE D'INSCRIPTION (à remplir par le candidat)

AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT RECEPISSE

Sélection professionnelle ouverte à compter du 8 mars 2022 - ICNA – Aviation Civile de la NC

NOM - PRENOM :

EMPLOYEUR :

NB : une convocation vous sera adressée. En cas de non réception de cette convocation 48h avant le début des épreuves, il vous appartient de prendre contact avec la D.R.H.F.P.N.C - Tél. : 25.60.55 - section concours.

Visa de la DRHFPNC



**EPREUVES DE LA SELECTION PROFESSIONNELLE
D'ACCES AU CORPS DES INGENIEURS DE LA NAVIGATION AERIENNE
DE L'AVIATION CIVILE**

	Coefficient	Durée
1° Epreuve orale circulation aérienne : Présentation d'un exposé sur un thème général choisi parmi trois sujets tirés au sort, suivi de deux séries de questions associées au thème choisi, puis balayant plus largement les connaissances requises.	1	45 mn Prépa : 15 mn
2° Epreuve orale d'anglais	1	20 mn Prépa : 15 mn

Sont déclarés admis les candidats qui obtiennent une moyenne au moins égale à 10/20 à chacune des épreuves orales.

ANNEXE
PROGRAMME DE LA SELECTION PROFESSIONNELLE D'ACCES AU
CORPS DES INGENIEURS DE LA NAVIGATION AERIENNE
DE L'AVIATION CIVILE

1- *Connaissance de la circulation aérienne*

- a) Organisation des services de l'aviation civile ;
- b) Règles de l'air ;
- c) Les services de la circulation aérienne ;
- d) Les procédures pour fournir les services de la circulation aérienne ;
- e) La phraséologie ;
- f) Systèmes et équipements des organismes de contrôle en route et d'approche ;
- g) L'organisation de l'écoulement du trafic dans le cadre européen et national ;
- h) Structures assurant l'information aéronautique ;
- i) Structures assurant la compatibilité CAM/CAG ;
- j) Les nuisances aéronautiques et les moyens de lutte ;
- k) La prévention du péril animalier ;
- l) Les procédures d'approche et de départ aux instruments ;
- m) Les servitudes aéronautiques et radioélectriques ;
- n) Les incidents de la circulation aérienne.

2- *Anglais*

- a) Connaissances en anglais général ;
- b) Connaissances en anglais aéronautique.